



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

INSCRITE DANS LE CADRE DU CYCLE QUELLE(S) CULTURE(S) POUR QUEL(S) PUBLIC(S), CETTE TROISIÈME RENCONTRE CULTURE DE CERGY-PONTOISE AU THÉÂTRE 95 FAIT LOGIQUEMENT SUITE À LA PRÉCÉDENTE CONSACRÉE AUX JEUNES ET AUX CULTURES JEUNES, QUI DE L'AVIS DE TOUS LES PARTICIPANTS, CONSTATAIT L'ÉCART ENTRE LA CULTURE INSTITUTIONNELLE ET LES PRATIQUES CULTURELLES DES JEUNES, TRÈS INFLUENCÉS PAR LE MULTIMÉDIA. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE PARAÎT ALORS COMME UN MOYEN DE CRÉER DES PASSERELLES AU-DELÀ DES CLIVAGES GÉNÉRATIONNELS ET SOCIAUX, VOIRE MÊME D'ÉPANOUIR ET DE PACIFIER LES PERSONNALITÉS, MALGRÉ L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES UNIVERS CULTURELS DES UNS ET DES AUTRES. EST-CE UNE UTOPIE ? SI OUI, CETTE UTOPIE NÉCESSAIRE ET RAISONNÉE PERMET-ELLE LA MISE EN ŒUVRE D'OBJECTIFS CONCRETS ? LA TÂCHE EST ARDUE ET COMPLEXE. EN FONCTION DE SON ENVIRONNEMENT CULTUREL ET

FAMILIAL, LA SENSIBILISATION AUX ARTS DEMEURE TRÈS INÉGALITAIRE, L'ÉDUCATION NATIONALE NE POUVANT GUÈRE COMBLER LES DIFFÉRENCES EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGES ARTISTIQUES. QUE TRANSMET-ON ? DANS QUEL CADRE ? QUEL EST L'ENGAGEMENT DE L'ÉCOLE ? CELUI DES ARTISTES ? DES ENSEIGNANTS ? AVEC QUELS CRÉDITS ? QUELLE TRADUCTION CONCRÈTE TROUVE LA PLACE IMPORTANTE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE DANS LES DISCOURS POLITIQUES ? EST-CE UN OUTIL DE DÉMOCRATISATION ? QUEL EST LE RÔLE DES INSTITUTIONS CULTURELLES ? TROIS TABLES RONDES S'EMPARENT DE CES QUESTIONS : *LES ENJEUX PÉDAGOGIQUES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, LE PARADOXE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION ARTISTIQUE, L'ART À L'ÉCOLE OU L'ULTIME UTOPIE ?* ARTISTES, PÉDAGOGUES, RESPONSABLES POLITIQUES, PHILOSOPHES APPORTENT LEURS RÉPONSES FACE À UN PUBLIC NOMBREUX FORT ENGAGÉ SUR CETTE QUESTION.

entretien / JOËL DRAGUTIN, directeur du théâtre 95

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE : UN ENJEU MAJEUR POUR NOTRE STRUCTURE

TRÈS IMPLIQUÉ DANS L'ACTION CULTURELLE, JOËL DRAGUTIN CONSIDÈRE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE COMME UNE MISSION ESSENTIELLE DU THÉÂTRE 95, SE TRADUISANT DANS LES FAITS PAR DE MULTIPLES INITIATIVES DE SENSIBILISATION OU DE FORMATION DE MÉDIATEURS.

Quelle est la place de l'éducation artistique dans votre théâtre ?

Joël Dragutin : L'éducation artistique est un enjeu majeur pour une structure comme la nôtre, lieu de création et de découverte mais aussi de sensibilisation du public et de formation d'enseignants ou de médiateurs culturels. Chaque année, plus de 850 élèves, stagiaires ou étudiants se répartissent sur des stages, ateliers et autres lieux de pratique artistique. La petite enfance, les collèges, les lycées, les universités sont concernés, nous menons aussi des actions dans les hôpitaux ou les prisons. Cependant ce

chiffre reste infime au regard du nombre d'habitants du Val d'Oise.

Quels sont les paradoxes qui caractérisent les politiques d'éducation artistique en France ?

J. D. : Pendant la campagne des élections présidentielles, le seul sujet culturel abordé a été l'éducation artistique, et plus spécifiquement l'enseignement de l'histoire des arts. Dans le même temps, partout en France, on constate que les moyens destinés à l'action culturelle et l'éducation artistique ont été largement amputés dans la plupart

des lieux, y compris le nôtre. Autre paradoxe : de plus en plus l'état se désengage au profit des collectivités locales, mais comment garantir une forme d'équité ? Si vous vivez dans un département qui a des moyens et une politique culturelle affirmée, ou dans un département sans moyen où les respon-

enseignées au même titre que l'anglais ou les maths. L'éducation artistique joue un rôle dans le développement de l'individu ou du citoyen, en stimulant l'expression orale, la sensibilité et l'esprit critique. Les classes aisées le savent bien. L'inégalité sociale face à l'art ne peut être compensée par l'éducation

« Partout en France, on constate que les moyens destinés à l'action culturelle et l'éducation artistique ont été largement amputés. » Joël Dragutin

sables politiques ne sont pas motivés, l'écart est de un à dix ! L'état est justement là pour éviter de trop grandes disparités dans l'accès à la culture.

En quoi l'éducation artistique est-elle une utopie ?

J. D. : Les disciplines artistiques devraient être



artistique, stricto sensu, qui ne touche que 3 à 4 % des gens. Nous sommes loin d'une forme de démocratisation artistique laïque et gratuite.

Propos recueillis par Agnès Santi

PROPOS RECUEILLIS / ANITA WEBER

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN FRANCE : DES AVANCÉES CHAOTIQUES

INSPECTRICE GÉNÉRALE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, ANCIENNE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ACTION TERRITORIALE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, ANCIENNE DIRECTRICE RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES EN HAUTE NORMANDIE PUIS EN ILE-DE-FRANCE, ANITA WEBER RAPPELLE LES GRANDES ÉTAPES QUI CARACTÉRISENT L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN FRANCE.

« A l'heure où la relation entre l'individu et la culture se bouleverse et se démultiplie, il paraît fondamental de se donner des outils pour maîtriser le flux des sons, des images et des textes qui assaille l'individu, afin d'élaborer son propre rapport réfléchi à l'art et la société. L'éducation artistique apparaît comme un moyen d'échapper à une culture imposée, en développant la capacité d'autonomie et d'émancipation. Du point de vue de la politique culturelle, l'éducation artistique est aussi envisagée comme une réponse aux problèmes sociaux, un onguent miraculeux capable de panser les blessures existentielles, un moyen de combler le fossé séparant les cultures jeunes et la culture portée par l'institution. Utopie ou réalité ? Surtout une tâche difficile, qui vise à rendre l'individu plus libre par rapport à la culture.

L'éducation artistique revêt trois réalités. L'enseignement artistique spécialisé, dans les conservatoires payants (art, musique...), sous la tutelle des collectivités. L'enseignement artistique dans le cadre de la scolarité obligatoire, pour tous, dans les classes primaires (3 heures), au collège (2 heures, arts plastiques et musique), au lycée (en option). L'éducation artistique hors cadre scolaire se transmet à travers la famille, une pratique amateur, des associations, et l'ensemble de la production culturelle et médiatique dans laquelle nous sommes immergés.

RAPPEL HISTORIQUE : DE 1968 À NOS JOURS

Historiquement, l'éducation artistique est née en 1968, contre une école figée et repliée sur

elle-même. Le Colloque d'Amiens en mars 1968 dénonce l'inadaptation du système éducatif face aux bouleversements de la société et ouvre l'école aux artistes. La Déclaration de Villeurbanne en mai 68 souligne les limites du rêve de Malraux qui considère que la présence de

bilité pour les artistes d'intervenir à l'école. En 1993, le terme d'enseignement cède la place à celui d'éducation artistique et culturelle qui se traduit par un fourmillement d'une vingtaine de dispositifs (classe patrimoine, etc.), qui ne touchent que 3 à 5 % des enfants. En 1998,

« Les acteurs de l'éducation artistique doivent lutter pour s'imposer. » Anita Weber

l'idée de généralisation s'impose, Catherine Trautmann demande aux institutions culturelles dans une charte de mission de s'engager dans des actions en milieu scolaire. En 2000, le plan Lang-Tasca affirme l'importance de la pratique artistique chez l'enfant et l'adolescent et prévoit la généralisation de l'éducation artistique à l'école en cinq ans. Deux ans plus tard, la droite abandonne le plan, et les circulaires de 2003 et 2005 mettent l'accent sur les dispositifs transversaux et les activités complémentaires (ateliers artistiques, chorales...). La circulaire du 29 avril 2008 intègre l'enseignement de l'histoire des arts aux programmes. Ces diverses étapes mettent en lumière le caractère aléatoire de l'éducation artistique et culturelle pilotée par les ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale. Les acteurs de l'éducation artistique doivent lutter pour s'imposer. »

Propos recueillis par Agnès Santi



COLLOQUE AU THÉÂTRE 95 DE CERGY-PONTOISE •

LES ENJEUX PÉDAGOGIQUES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

L'ÉCOLE EST-ELLE LE LIEU PRIVILÉGIÉ DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE? ENTRE RÉUSSITES PATENTES ET INCERTITUDES FRILEUSES, ENTRE OPTIMISME FAROUCHE ET PESSIMISME DÉSABUSÉ, L'ART A DU MAL À TROUVER SA PLACE AU SEIN DES DISCIPLINES ENSEIGNÉES ET LA DIFFICULTÉ D'EN ÉVALUER OBJECTIVEMENT LES EFFETS EST SOUVENT L'OCCASION D'EN DISCUTER LA LÉGITIMITÉ. INTELLECTUELS ET PRATICIENS APPORTENT LEURS POINTS DE VUE SUR UNE SITUATION EN CONTRASTES ET EN DEVENIR.

entretien / HÉLÈNE MATHIEU
AUTANT D'HUMILITÉ
QUE DE CONVICTION

HÉLÈNE MATHIEU EST INSPECTRICE GÉNÉRALE À L'ÉDUCATION NATIONALE. ANCIENNE DIRECTRICE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ELLE A AUSSI TRAVAILLÉ AU MINISTÈRE DE LA CULTURE OÙ ELLE A DIRIGÉ LA DÉLÉGATION AU DÉVELOPPEMENT ET AUX FORMATIONS.

Quel est l'état actuel de l'éducation artistique à l'école ?

Hélène Mathieu : L'actualité immédiate de l'Éducation Nationale offre une opportunité intéressante de faire avancer l'éducation artistique et culturelle pour tous. Même si le contexte tendu des réductions de postes rend toute nouveauté ou tentative

de réforme difficile à mettre en œuvre ! Je pense aux pratiques artistiques et culturelles dans l'accompagnement éducatif qui ont commencé à se mettre en place dans les collèges de l'éducation prioritaire et qui vont être généralisées à tous les collèges à la rentrée 2008. Je pense aussi à cette circulaire de rentrée qui demande aux proviseurs de mettre en

place un volet culturel du projet d'établissement. Et je n'oublie pas un texte fondateur sur lequel s'appuyer, le socle commun, qui, dans ses deux derniers chapitres, fixe des objectifs très voisins de ceux des projets artistiques.

Pourquoi l'éducation artistique est-elle un impératif pédagogique ?

H. M. : J'ai vu souvent des collègues, croyant bien faire, ne proposer aux élèves en difficulté de lecture que du soutien, des études dirigées, de l'aide aux devoirs toujours centrés sur le déchiffrement... Mais c'est précisément aux élèves qui n'ont que l'école pour s'acculturer qu'il faut proposer une ouverture culturelle ! Il faut que notre système scolaire offre des pratiques aux enfants et adolescents car ils n'ont de chance de les poursuivre dans la vie adulte que s'ils les ont éprouvées au cours de leur période de for-

mation. Impossible pour l'école d'abandonner le soin de transmettre la culture et de laisser au seul milieu social et familial cette mission de service public ! Sinon, comment s'étonner que le système scolaire reproduise des inégalités maintes fois constatées ?

Comment faire alors ?

H. M. : Il faut combiner trois démarches : expérimentale, documentaire et créative. Les pratiques artistiques stimulent chez les élèves le désir de chercher et de produire ; elles inventent d'autres

« C'est précisément aux élèves qui n'ont que l'école pour s'acculturer qu'il faut proposer une ouverture culturelle. » Hélène Mathieu

manières d'apprendre, qui font place au sensoriel, à l'affectif, au symbolique, à l'imaginaire. C'est à chaque fois une aventure profonde, intime, singulière, largement imprévisible. La mission d'éducation n'est pas autre chose, en vérité, que cette humilité, qui n'interdit pas la conviction !

Propos recueillis par Catherine Robert

entretien / MARIE-LOUISE ISSAURAT
LE CORPS COMPREND

MARIE-LOUISE ISSAURAT EST INSPECTRICE D'ACADÉMIE-INSPECTRICE PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE DE LETTRES CHARGÉE DU THÉÂTRE DANS L'ACADÉMIE DE VERSAILLES. ÉCRIVAIN (SOUS LE PSEUDONYME DE CLAUDE BER), PRATICIENNE AUTANT QUE THÉORICIENNE, ELLE MILITE AVEC FERVEUR POUR UN DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, FORTE DU CONSTAT DE SES RÉUSSITES DANS LES ÉTABLISSEMENTS OÙ ELLE EN COORDONNE L'ACTION.

Quelle image a-t-on de l'éducation artistique à l'école ?

Marie-Louise Issaurat : Un écart existe entre la qualité du travail dans les classes et les représentations. La nécessité de développement ne doit pas masquer les réussites exemplaires. Les données chiffrées omettent souvent les enseignements obligatoires et nombre d'actions, que le volet culturel du projet d'établissement vise précisément à développer. La réalité est beaucoup plus riche et dynamique. A ne faire que constats de carence, on risque d'avoir une vision erronée de l'implication des enseignants et des artistes partenaires, comme si rien n'avait bougé depuis des lustres, et

de dévaloriser les acquis. Il faut encore progresser mais aussi garder le sens de la complexité et de la nuance pour ne pas repartir toujours d'une case départ de représentations obsolètes.

L'éducation artistique n'est-elle pas un supplément d'âme inutile ?

M.-L. I. : Cela relève ou devrait relever de représentations dépassées ! Les textes officiels n'en sont plus là. L'opposition entre éducation artistique et fondamentaux est un faux débat. Lire et écrire est d'évidence fondamental car la langue est un savoir autant qu'un médium sollicité dans le domaine artistique comme ailleurs. Mais



« L'éducation artistique ne relève pas de la pédagogie de détour mais de la pédagogie tout court ! » Marie-Louise Issaurat

les connaissances et compétences nécessaires à la formation harmonieuse de la personne et du citoyen sont multiples et leur acquisition se fait aussi de multiples manières, qu'il s'agit d'équilibrer et d'articuler afin que l'élève puisse

transposer ses apprentissages d'une discipline à l'autre et bénéficier à la fois de ce qu'elles ont de commun et de spécifique. L'éducation artistique ne relève pas du supplément d'âme ou de la pédagogie de détour mais de l'éducation et de la pédagogie tout court !

Comment équilibrer théorie et pratique artistiques ?

M.-L. I. : Théorie et pratique s'éclairent mutuellement. C'est par la pratique qu'on saisit le sens du geste artistique. L'art est un faire. C'est un engagement du corps et le corps comprend. Les matières artistiques ont cette vertu irremplaçable de le rappeler. A s'en priver, on se priverait d'une part essentielle de la formation de l'être humain. Il ne s'agit pas de former des artistes mais de donner aux élèves accès à l'art, à des pratiques d'amateurs et de spectateurs, à la culture artistique en tant que patrimoine, mais aussi en tant que culture vivante dans le devenir de laquelle ils seront partie prenante. La culture c'est ce dont on hérite, mais aussi ce qu'on ne cesse d'inventer. En théâtre, par exemple, sont articulées pratique, théorie et école du spectateur, les trois ingrédients indispensables à une éducation artistique.

Propos recueillis par Catherine Robert

PROPOS RECUEILLIS / EMMANUEL FRAISSE
UNE ÉVALUATION DIFFICILE

EMMANUEL FRAISSE EST PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE À L'UNIVERSITÉ PARIS III SORBONNE NOUVELLE. IL A DIRIGÉ L'INRP (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE) ET A PRÉSIDÉ LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL QUI S'EST TENU EN 2007 AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU SUR L'ÉVALUATION DES EFFETS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.

« Les moyens d'évaluer les effets de l'éducation artistique et culturelle à l'école sont compliqués et enchevêtrés. Le plus difficile est d'isoler un facteur dans l'évaluation des progrès des élèves. Quand la formation est positive, on voit que l'éducation artistique l'accompagne souvent et on constate autant de progrès dans le travail de l'objet culturel que dans le comportement, la confiance en soi, autant dans la créativité que dans la capacité de transfert. Mais il est difficile de dire que c'est l'art tout seul qui fait tout cela ! Ce pourquoi il faut distinguer « éducation aux arts » et « éducation par les arts ». La première démarche est fondée sur des exigences très strictes. L'autre est fondée sur une moindre exigence disciplinaire. A cet égard, il est facile de noter des performances

mais plus difficile de noter ce qui relève de la sensibilité. Le nouveau projet gouvernemental de soutenir l'enseignement de l'histoire des arts est, dans cette perspective, quelque chose de neuf bien qu'il ne parte pas de rien. La formation aux arts mérite d'être formulée précisément, mais comme tout programme, celui-ci est le prolongement de tentatives établies depuis longtemps. La France est un des pays qui a le plus généralisé dans les dernières années l'enseignement artistique mais elle est prise dans une tendance paradoxale qui caractérise les sociétés contemporaines : une plus grande attention aux arts, certes, et un épanouissement et un soutien aux pratiques individuelles, mais une difficulté d'en faire un enseignement scolaire. »

Propos recueillis par Catherine Robert

PROPOS RECUEILLIS / SOPHIE BARROUYER
LA RÉALITÉ DES DISPARITÉS

SOPHIE BARROUYER EST SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DES RENCONTRES DE VIOLONCELLES DE BEAUVAIS ET DE L'OCTUOR DE VIOLONCELLES. ELLE A DIRIGÉ LES PROGRAMMES DE FRANCE MUSIQUE ET A ÉTÉ EXPERT EN 2004 POUR LE RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL CONSACRÉ À L'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ARTISTIQUES À L'ÉCOLE.

« Le problème de l'éducation artistique et culturelle est qu'elle est liée aux ressources culturelles des territoires. Or, il y a énormément d'endroits où il n'y a rien, pas d'orchestre, pas de théâtre, pas de compagnies installées, même s'il y a une volonté politique. En Picardie par exemple, la Région a beaucoup investi pour l'éducation artistique mais presque un quart des budgets est consacré aux transports ! Étant donnée la réalité du maillage culturel des territoires, beaucoup d'enfants n'ont jamais entendu un son naturel de leur vie, ne sont jamais allés au musée, n'ont jamais vu un spectacle de danse. Il faut donc que le Ministère de la Culture œuvre pour qu'il y ait partout des troupes,

des orchestres, afin de lutter contre ce facteur aggravant de disparité qui confirme la non-démocratisation de la culture. L'hypocrisie consiste à dire qu'on fait tout ce qu'on peut quand on sait que les problèmes d'accès à la culture sont liés par exemple à l'indigence des transports et des infrastructures. Comment rendre alors l'éducation artistique vraiment accessible à tous ? Par le biais de l'école qui seule peut lutter contre les disparités géographiques. Tout devrait avoir lieu à l'école. Mais c'est l'inverse qui se passe : on confie de plus en plus de choses aux collectivités locales et territoriales, ce qui accroît les disparités. »

Propos recueillis par Catherine Robert

• COLLOQUE AU THÉÂTRE 95 DE CERGY-PONTOISE

LE PARADOXE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

ACTIONS VISANT À GÉNÉRALISER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE, L'INITIATION AUX LANGAGES ARTISTIQUES, L'APPROCHE DE LA CRÉATION CONTEMPORAINE; JUMELAGES ENTRE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET CULTURELS... DEPUIS UNE TRENTAINE D'ANNÉES, DE NOMBREUSES INITIATIVES ONT ÉTÉ PRISES POUR SOUTENIR L'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE. POURTANT, POUR DES RAISONS ÉCONOMIQUES, GÉOGRAPHIQUES OU SOCIOLOGIQUES, CERTAINES POPULATIONS SEMBLERENT RESTER EN DEHORS DES CHEMINS DE LA CULTURE. LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE SERAIT-ELLE UNE UTOPIE? QUELLES DYNAMIQUES METTRE EN PLACE POUR ASSURER UN ACCÈS ÉGALITAIRE À LA CULTURE? HUGUETTE BONOMI, MURIEL GENTHON ET DOMINIQUE GILLOT LIVRENT QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION.

entretien / HUGUETTE BONOMI

LA MONTÉE EN PUISSANCE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

CHARGÉE DE MISSION AU PÔLE CULTURE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MJC (MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE), HUGUETTE BONOMI INTERVIENT RÉGULIÈREMENT AU NOM DE LA COFAC, COORDINATION DES FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS CULTURELLES. ELLE REGRETTE LE MANQUE DE LIENS ET DE CONCERTATIONS ENTRE LES ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS ET CELLES DES ASSOCIATIONS CULTURELLES.

L'augmentation du nombre d'associations culturelles est-elle, selon vous, un signe de bonne santé de l'éducation culturelle et artistique ?

Huguette Bonomi : En tout cas, c'est une tendance qui vient contredire les propos visant à dénoncer l'échec de la démocratisation culturelle en France. Les chiffres sont éloquentes : de 1997 à 2007, le nombre d'associations culturelles est passé de 130 000 à plus de 200 000. Mais, finalement, ce phénomène de masse est assez peu pris en compte.

Nos associations manquent cruellement de soutien et de considération. Lorsque l'on parle d'éducation artistique, on pense rarement à elles, à l'importance du rôle qu'elles jouent, à l'ampleur et à la diversité de leurs actions. Pourtant, la grande force des associations culturelles vient du fait qu'elles s'adressent à tout le monde, partout sur le territoire.

D'après vous, sur quoi se fonde ce manque de considération ?

H. B. : Probablement sur un déficit d'image. Très

peu de nos actions étant labellisées, elles sont souvent dépréciées, rabaissées au rang de "soupe socio-culturelle". Pourtant, il arrive fréquemment que nos intervenants exercent également dans des conservatoires ou des scènes nationales. Mais

« Dans une démocratie, il est dangereux que l'État et les collectivités territoriales aient le monopole de la transmission de la culture. »

Huguette Bonomi

nos modes de fonctionnement ne correspondent pas aux moules fabriqués par l'Etat. Car nos associations tentent justement de sortir de l'enseignement classique, du cours, de la conférence, pour inventer un autre type d'apprentissage, une autre forme de rapport à la culture. Je ne souhaite remettre en cause ni l'existence des institutions artistiques ni le rôle de l'Etat dans la politique culturelle nationale. Mais il me semble que dans une démocratie, il est dangereux que l'Etat et les collectivités territoriales aient le monopole de la transmission de la culture.

Comment l'Etat et les collectivités territoriales pourraient-ils mieux soutenir le travail des associations culturelles ?

H. B. : Par exemple, en favorisant les liens, les articulations, les interactions entre nos activités et celles des institutions culturelles. Les élus politiques locaux auraient tout intérêt à mutualiser les efforts des uns et des autres, à réunir les responsables des associations et ceux des institutions culturelles pour nous amener à mener des projets ensemble. D'autre part, nous souhaiterions que les politiques culturelles soient construites en collaboration avec l'ensemble des intervenants de la culture : institutions, artistes, associations... Cette diversité des points de vue permettrait sans doute d'aller au cœur de sujets fondamentaux : notamment le patrimoine et la démocratisation culturelle.

Propos recueillis par Manuel Piolat Soleymat

entretien / MURIEL GENTHON

UNE DÉMOCRATISATION DIFFÉRENCIÉE

CHARGÉE DE L'ACTION TERRITORIALE ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AUPRÈS DE JEAN-JACQUES AILLAGON LORSQUE CE DERNIER ÉTAIT MINISTRE DE LA CULTURE, MURIEL GENTHON EST AUJOURD'HUI DIRECTRICE ADJOINTE DE LA DRAC ILE-DE-FRANCE (DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES). ELLE SE PRONONCE POUR UNE PRISE EN CHARGE ACCRUE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE PAR LES INSTITUTIONS CULTURELLES.

L'éducation artistique représente-t-elle, pour vous, un outil de démocratisation culturelle réellement efficace ?

Muriel Genthon : Oui. Même si l'on manque parfois de finesse dans la visibilité des actions menées, je reste persuadée que ce qui se fait dans les écoles, les collèges et les lycées est fondamental et doit être défendu. Il serait d'ailleurs très utile de mettre en place un observatoire d'études à la fois quantitatives et qualitatives, observatoire qui permettrait d'éclairer et de rendre exemplaires les opérations les plus marquantes. Plutôt que de se sentir coupable de ce qui n'est pas fait, pourquoi ne pas regarder ce qui existe

et le mettre en valeur ? Aujourd'hui, on constate que les élèves n'ont pas tous accès aux mêmes programmes d'éducation artistique et culturelle. Mais, si la généralisation représente bien une forme d'utopie de démocratisation, je ne pense pas qu'il faille la considérer comme une finalité absolue.

Pourquoi ?

M. G. : Parce qu'il ne me semble pas que les chiffres soient les seules données à prendre en compte. Une perspective qualitative, fondée sur une logique de partenariat et d'exigence, me paraît représenter une dimension beaucoup plus intéressante que des quan-



Huguette Bonomi, Anita Weber, Muriel Genthon et Dominique GilLOT.

tités ou des pourcentages. D'autre part, je pense que l'éducation artistique et culturelle doit être conduite à partir du territoire, pour concevoir ce que l'on peut appeler une démocratisation différenciée. En France, le maillage d'équipements culturels est relativement dense. La plupart du temps, les premiers financeurs de ces équipements sont les collectivités territoriales. Pour moi, les actions doivent ainsi être élaborées en fonction des richesses et des besoins spécifiques de chaque territoire. C'est incontestablement à partir des structures de proximité que l'on peut développer les actions les plus pertinentes.

Vous considérez donc l'éducation artistique comme l'une des missions centrales des institutions culturelles...

M. G. : Oui, je pense que cela devrait être l'un de leurs rôles essentiels, l'une de leurs préoccupations

fondamentales. Parfois, j'entends dire que si les institutions culturelles devaient s'investir davantage dans le domaine de l'éducation artistique, étant donné les problèmes budgétaires auxquels elles sont confrontées,

« L'éducation est une mission aussi importante que la création. » Muriel Genthon

ce serait nécessairement au détriment de la création. A cela, j'ai envie de répondre : et pourquoi pas. Car, pour moi, l'éducation n'est pas l'une des missions complémentaires des institutions culturelles, mais bien une mission aussi importante que la création.

Propos recueillis par Manuel Piolat Soleymat

PROPOS RECUEILLIS / DOMINIQUE GILLOT

POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE HEXAGONALE

VICE-PRÉSIDENTE SOCIALISTE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE CHARGÉE DE LA CULTURE ET DE LA COMMISSION PERMANENTE, VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE, MAIRE D'ERAGNY, DOMINIQUE GILLOT DÉFEND LA CONCEPTION D'UNE ACTION POLITIQUE VOLONTARISTE ET DÉNONCE LE DÉSANGAGEMENT DE L'ÉTAT DANS LA CULTURE.

« En tant qu'élue, j'ai toujours travaillé à mettre en œuvre tous les outils possibles pour mener notre société vers davantage de solidarité, de progrès et de partage. J'ai en effet la conviction que le volontarisme politique peut faire évoluer notre pays. Depuis 30 ans, dans la majorité comme dans l'opposition, j'ai ainsi tenu à soutenir le plus de

projets culturels possible. Car, il me semble que la culture est un élément d'affirmation fort d'une politique et qu'il existe encore, en France, de graves problèmes d'inégalité dans l'accès de la population à la culture. Étant moi-même issue d'un milieu social acculturé, je suis particulièrement attachée à ouvrir le chemin menant au partage de l'émotion

artistique. Cette ouverture passe, bien sûr, par un apprentissage théorique des codes, des formes, mais je crois qu'il faut également que chacun puisse découvrir par lui-même ces émotions – et le plus tôt possible – à travers une appréhension intime et personnelle des œuvres. Les cadres et les outils actuels doivent donc évoluer afin de lutter contre les freins institutionnels, sociaux ou économiques qui entravent, aujourd'hui encore, la démocratisation de l'éducation artistique.

OUVRIRE LE CHEMIN DE LA CULTURE

Il existe de nos jours une tendance forte de l'Etat consistant à renvoyer la responsabilité des politiques culturelles aux collectivités territoriales. Ainsi, la question des moyens attribués à un projet national pour la culture se pose de façon aiguë. Si l'on considère le territoire dans sa globalité, on observe que les lois de décentralisation ont pour conséquence de

créer des disparités et des injustices. Je pense donc que l'Etat doit conserver des orientations culturelles fortes, qu'il doit doter le budget de la culture de moyens importants afin qu'une égalité de traitement puisse véritablement exister au niveau de la population. Je veux bien accepter que la mise en œuvre de grandes orientations nationales soit confiée aux collectivités territoriales. Mais le transfert des compétences et des responsabilités sans transfert de contreparties financières est une offense grave faite à la démocratie. Quand l'Etat gèle 4% de ses crédits, ce sont les collectivités territoriales qui sont obligées de revoir leur politique culturelle pour tenter de limiter les dommages dus à de telles restrictions budgétaires. Laisser croire à nos concitoyens que le désengagement de l'Etat n'a aucune conséquence sur le paysage culturel et artistique de notre pays serait une imposture. »

Propos recueillis par Manuel Piolat Soleymat

COLLOQUE AU THÉÂTRE 95 DE CERGY-PONTOISE •

L'ART À L'ÉCOLE OU L'ULTIME UTOPIE ?

COMMENT LES ARTISTES S'IMPLIQUENT-ILS DANS L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ? PEUT-ON ESPÉRER VOIR LA PENSÉE DE L'ÉDUCATION ÉVOLUER AU POINT DE DONNER À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE LA PLACE QUE CHAQUE INDIVIDU MÉRITE OU L'ART À L'ÉCOLE DOIT-IL DEMEURER CANTONNÉ À UN ENSEIGNEMENT FRAGMENTAIRE ET À DES INITIATIVES LOCALES, AU STATUT D'UTOPIE RAISONNÉE MAIS LOINTAINE ? DEUX PRATICIENS PÉDAGOGUES ET CRÉATEURS, JOËL JOUANNEAU ET DIDIER LOCKWOOD, AINSI QU'UN PHILOSOPHE, JOËL ROMAN, APPORTENT LEURS RÉPONSES MILITANTES.

entretien / JOËL ROMAN

UNE DIMENSION ESSENTIELLE DE L'ÉDUCATION DE LA PERSONNE

MEMBRE DU COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE ESPRIT, AUTEUR DE LA DÉMOCRATIE DES INDIVIDUS ET DE EUX ET NOUS, JOËL ROMAN INSISTE SUR LA DOUBLE FINALITÉ DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, DÉVELOPPANT SENSIBILITÉ ET INTELLIGENCE CRITIQUE, RÉCUSANT LE DIKTAT DU MARCHÉ ET DES CORPORATISMES.

Comment définir l'éducation artistique ? Quelle est sa fonction à l'échelle de la société et à celle de l'individu ?

Joël Roman : Il me semble que l'éducation artistique comporte deux aspects : elle est une éducation à la sensibilité, c'est-à-dire à la mise en forme des sentiments et à l'expression des personnes qui s'opère par la production d'objets artistiques. D'autre part, elle est une introduction à la diversité et à l'histoire des formes artistiques sédimentées dans les cultures. Elle a donc un côté pratique, et indissociablement un côté théorique, même si elle ne peut se ramener à de l'histoire de l'art au sens disciplinaire du terme. Elle est confrontation à des œuvres et en même temps mobilisation des capacités expressives de la personne. Elle poursuit ainsi

une double finalité : celle de l'accomplissement de la personne, et celle de lui permettre de décoder au mieux les formes culturelles qui l'entourent.

Quel est le rôle de l'école dans l'éducation artistique ?

J. R. : La tradition intellectualiste de l'école française a longtemps tenu l'éducation artistique en marge. Celle-ci s'est retrouvée éclatée entre plusieurs pôles, les enseignements disciplinaires, saupoudrés de manière marginale à travers tout le cursus scolaire, les apprentissages techniques instrumentaux payants, l'animation socio-culturelle et l'éducation populaire, et enfin l'imprégnation familiale, au gré des habitudes diverses et inégales des familles. Seule l'école est sans doute à même de



« Telle est peut-être l'utopie à défendre : celle de la continuité entre les pratiques culturelles et les formes artistiques. » Joël Roman

diffuser une éducation culturelle destinée à tous, tout en restant orientée vers la transmission des savoirs plutôt que vers le développement personnel. Il n'est donc pas surprenant qu'elle privilégie l'enseignement de l'histoire des arts, tout en étant traversée d'expérimentations et d'initiatives diverses, davantage soucieuses d'une véritable éduca-

tion artistique, mais marginales. Ces initiatives sont le plus souvent bénéfiques pour les élèves et pour la vie scolaire dans son ensemble. La généralisation de ces expérimentations exigerait cependant une bouleversement profond de la physionomie de notre école, des formes et des rythmes de la vie scolaire, peu probables dans la conjoncture actuelle. Il faut les poursuivre opiniâtrement, en articulant ces actions avec le développement des activités prises en charge par les associations.

On constate un écart entre l'éducation artistique et les pratiques culturelles courantes. Comment l'expliquer et y remédier ?

J. R. : Il y a effectivement aujourd'hui un grand décalage entre les pratiques culturelles et les diverses formes d'éducation artistique. D'une part, parce que la pratique culturelle dominante est de loin la consommation de produits issus des industries culturelles, d'autre part en raison du faible impact de l'éducation artistique. Des recoupements sont pourtant observables : les activités amateurs sont bien vivantes, dans de nombreux domaines, l'usage d'internet tend à effacer la rigidité de la frontière entre consommation et production. Cette porosité est toutefois freinée par la condescendance des artistes professionnels envers les pratiques amateurs. Une politique culturelle ambitieuse devrait prendre en compte ces évolutions pour bâtir un service public de la culture digne de ce nom. Telle est peut-être l'utopie à défendre, à l'école comme en dehors de l'école : celle de la continuité entre les pratiques culturelles et les formes artistiques, pour permettre à chacun d'être destinataire d'émotions esthétiques et vecteur d'expressions originales.

Propos recueillis par Agnès Santi

entretien / JOËL JOUANNEAU

AGIR ICI ET MAINTENANT

AUTEUR, METTEUR EN SCÈNE ET PÉDAGOGUE, JOËL JOUANNEAU A CONTRIBUÉ À L'ÉMERGENCE D'UN VÉRITABLE THÉÂTRE DE RÉPERTOIRE POUR LE JEUNE PUBLIC.

Pourquoi avez-vous décidé d'écrire pour le jeune public ?

Joël Jouanneau : Écrire fut pour moi non pas une décision, mais un acte en soi mystérieux, cela encore aujourd'hui m'échappe, c'est resté comme un appel, l'écho d'un cri lointain qui étouffe, la page blanche étant un oxygène possible, de quoi retrouver du souffle. J'avais plus de quarante ans quand j'ai écrit *Mamie Ouate en Papoâsie*, et je ne savais pas en l'écrivant que la pièce serait pour enfants. Pour les quatre qui ont suivi, *Dernier rayon*, *L'adoptée*, *L'ébloui*, *Le marin d'eau douce*, c'est aussi à mon insu qu'elles sont apparues, disons qu'elles étaient cachées au fond de mon encrier.

Qu'est-ce qui vous motive dans le théâtre jeune public, et plus spécifiquement dans

l'éducation artistique ?

J. J. : La motivation première je la dois à un enfant difficile de Quimper. Il n'allait pas très bien, parlait peu et lisait moins encore. Une valise est arrivée dans sa classe avec des livres de théâtre écrits par des grands pour des enfants. Pourquoi il a ouvert la valise, puis dévoré les livres, je ne le sais pas. Sa mère s'est prise au jeu et mise à lire les dialogues avec lui. J'étais là ce jour-là. Quand je vais dans une classe, j'ai toujours une petite pensée pour eux, c'est un peu comme s'ils m'accompagnaient. Mais ce qui pose question, ce n'est pas tant l'éducation artistique à l'école que les raisons cachées qui font que, par-delà les grandes déclarations et le semblant de consensus, on se refuse à la légitimer.

Quelle est la fonction de l'éducation artisti-



« Une utopie concrète à laquelle je participe chaque fois que j'entre dans une classe. »

Joël Jouanneau

que auprès des jeunes ?

J. J. : C'est l'apprentissage du verbe être et sa conjugaison, sachant que notre présence au monde est éphémère. Que cela soit source d'angoisse, à coup sûr, mais rien n'interdit de l'approprier, de danser ou de faire de la musique avec, ou de la

mettre en mots. Et c'est la gratuité de notre présence qui rend chacun de nous non seulement utile mais indispensable dans un univers marchand où l'on voudrait que tout ne soit qu'offre et demande. Et je suis convaincu, du moins c'est mon expérience, que ce qui permet au cheval de bois de mon enfance rurale de rencontrer le jeu vidéo d'un enfant urbanisé c'est cette vérité ontologique qui dépasse tous les clivages d'âge et de culture et rend possible universel chaque intime.

L'art à l'école : est-ce une utopie ?

J. J. : L'éducation artistique à l'école, pour moi, est une utopie concrète à laquelle je participe chaque fois que j'entre dans une classe. Je suis résolument pragmatique, dès que je parle d'éducation artistique à l'école, je veux la pratiquer là maintenant, avec l'enfant d'aujourd'hui. C'est pourquoi je ne peux attendre qu'une révolution se fasse dans les industries culturelles ou théâtrales pour agir. Cela suppose toujours de trouver des complices motivés. C'est un travail de Sisyphe, mais à l'école j'ai entre autres appris que Sisyphe pouvait être heureux.

Propos recueillis par Agnès Santi

entretien / DIDIER LOCKWOOD

APPRENDRE À VOIR, ENTENDRE, CHOISIR

COMPOSITEUR, MUSICIEN, INTERPRÈTE ET IMPROVISATEUR, VICE-PRÉSIDENT DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, DIDIER LOCKWOOD MILITE POUR UNE ÉDUCATION ARTISTIQUE REPENSÉE À SA JUSTE PLACE, AU CŒUR DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX.

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'éducation artistique ?

Didier Lockwood : Mon père était instituteur et professeur de violon, il aimait transmettre et éveiller les consciences. Il allait à l'école avec son violon, un inspecteur l'a même désapprouvé fortement pour cela ! Ma mère était peintre. J'ai donc connu le bonheur du geste créatif très tôt, cela a été un beau cadeau de mes parents. J'ai eu envie de partager ce trésor avec d'autres.

Quel rôle joue l'éducation artistique au sein

de l'école ?

D. L. : À l'école, l'éducation artistique est considérée comme une perte de temps par rapport aux matières importantes. Tant que cette conscience des choses ne sera pas inversée, l'art à l'école restera une utopie. Or un enfant qu'on arrive à sensibiliser à la culture acquiert les savoirs plus facilement. Il apprend à voir, entendre, choisir. L'éducation artistique est à mon avis l'outil le plus utile à la construction de l'être dans sa dimension personnelle mais aussi sociale et citoyenne. La pratique artistique est à mon avis le déclencheur de



« L'outil le plus utile à la construction de l'être dans sa dimension personnelle mais aussi sociale et citoyenne. »

Didier Lockwood

l'auto-reconnaissance. Le « faire » permet à l'enfant d'établir une confiance en soi en se distinguant et en apprenant à développer les divers degrés d'appréciation esthétique. L'éducation artistique généra-

trice d'intelligence permet la mise en place du libre arbitre. Elle donne à chacun la capacité d'élever le niveau de qualité de ses choix de consommation.

Comment lutter contre la puissance des industries culturelles ?

D. L. : Cette évolution de la conscience individuelle occasionne une diversification des besoins de consommation qui va à l'encontre de la règle fondamentale du marché : « un produit fabriqué pour le plus grand nombre ». On peut dire que l'éducation artistique est à ce propos subversive. L'industrie culturelle ne travaille pas sur le même type de rentabilité, elle a pour fonction de générer de l'argent alors que l'éducation artistique génère de la richesse humaine et doit infléchir la qualité de la proposition artistique de l'industrie culturelle. C'est pour cela qu'elle doit se mettre en place dès l'école maternelle.

Propos recueillis par Agnès Santi

Théâtre 95 à Cergy-Pontoise.

Tél. 01 30 38 11 99 et www.theatre95.fr